

Syndicat d'initiative des Pierres dorées- 1961-1984

BILAN D'ACTIVITE DU S.I. DES PIERRES DOREES (Commission des Sites)
dans le domaine de la PROTECTION DE LA NATURE, de l'ENVIRONNEMENT
et de l'AMELIORATION DU CADRE DE VIE.

Le S.I. des Pierres Dorées, créé en 1961, répartit ses activités entre plusieurs commissions (fêtes, pédestre, fleurissement, culture, Pavillon de Châtillon d'Azergues -siège social avec expositions- et sites).

La Commission des Sites, en activité depuis 1972, compte une trentaine de membres, adhérents du SI. Elle exerce celles des attributions statutaires du S.I. qui ont pour objet la défense et la mise en valeur des richesses naturelles, culturelles et monumentales des 40 communes du Sud-Beaujolais (cantons du Bois d'Oingt et d'Anse en totalité, plus Cogny, Lacenas, Denicé -canton de Villefranche- Sarcey, Nuelles, St-Germain s/l'Arbresle, Bully -canton de l'Arbresle- et la commune de Chambost-Allières).

L'action du S.I. s'est jusqu'à maintenant exercée de la façon suivante :

INTERVENTIONS PONCTUELLES

- 1974 - Après du SYDER et des Directeurs départementaux de l'Equipement et de l'Agriculture pour faire supprimer un poteau EDF en béton accolé à la chapelle St-Clair à Ville s/Jarnioux. Suivi d'effet.
- 1974 - Intervention auprès du maire de Lucenay pour obtenir la préservation d'un lavoir typiquement beaujolais menacé de destruction. Le lavoir a pu être sauvé et restauré grâce à une subvention du Conseil Général.
- 1975 - Après de M. le Préfet du Rhône pour empêcher la destruction de deux hectares des bois d'Alix où devait être réalisé un lotissement. Le permis de construire ces villas a été refusé. Par contre, le projet de classement des bois en question n'a toujours pas abouti.
- Après de M. l'Architecte des Bâtiments de France à propos d'une construction à Ternand (MERLIN).
- 1977 - Après de M. le Sous-Préfet de Villefranche pour attirer son attention sur le projet d'extension de l'usine BADADAN à Chessy-les-Mines, à proximité du château de COURBEVILLE. Non suivi d'effet.
- Après de M. le Sous-Préfet de Villefranche pour demander que M. MULATON, de Sarcey, dont la maison avait été primée à un concours, ne soit pas pénalisée du point de vue fiscal.
- 1978 - Après de M. le maire de Frontenas pour empêcher la démolition d'un mur de pierre sur la propriété BOUCHARD lors d'un élargissement de route. Le mur en cause a été reconstruit à l'identique quelques temps après.
- Après de M. le maire de Châtillon pour appeler son attention sur le caractère inesthétique d'un dépôt de ferrailles au bord de la RD485.
- Réunion à la mairie de Bagnols au sujet du projet de salle des fêtes dans un site particulièrement sensible, à proximité immédiate du château.

Réunion à la mairie de Lachassagne (à la demande du maire) pour tenter de résoudre l'épineux problème de la maison de M. MATOS qui, indifférent aux injonctions du Maire et du Tribunal, transforme sa maison de pierre dorée en blockhaus.

- 1980 - Réunion à la mairie de Denicé pour étudier les possibilités de restauration de la chapelle gothique de Chevesnes. Le dossier suit son cours, avec un financement partiel par l'Etat au titre des Monuments Historiques.
- 1979-80 - Réunion à Marcy-sur-Anse pour empêcher la destruction de la Tour du Télégraphe CHAPPE. Une action persévérante des membres de la commission a permis d'obtenir des mesures de protection et la mise hors d'eau de l'édifice. Les travaux qui restent à faire, intégralement financés, devraient permettre dans les mois qui viennent la reconstitution du mécanisme à l'identique. La tour ainsi équipée constituera un monument UNIQUE en France.
- 1980-81-82-83 - Réunions à Theizé, et action conjuguée avec le Pré-Inventaire et l'Association des Amis de RAPETOUR, pour tenter de sauver de la ruine le château du même nom. Un vœu émis le 10 janvier 1981, renouvelé en 1983, a appuyé l'action qui a débouché sur une instance de classement avec déblocage de crédits qui ont permis de réparer la tour la plus menacée.

PROBLEMES D'INTERET GENERAL

- 1975-1977 - Ligne EDF BAYET-ST-VULBAS. Participation active aux manifestations et discussions relatives au projet de passage de la ligne EDF très haute tension BAYET-St-VULBAS. Au lieu du tracé compliqué primitivement choisi qui traversait de part en part les plus beaux sites des Pierres Dorées, un vœu émis le 9 juin 1975 et largement diffusé, suggérait l'adoption du tracé sud, le plus direct par la vallée du Soanan, qui a été en définitive adopté.

CONSTRUCTION

- 1972 - Journée de rencontre sur place avec les responsables départementaux de l'équipement pour signaler la prolifération des crépissages blancs et des toitures sombres dans les Pierres Dorées. Une modification des clauses de permis de construire est intervenue par la suite, prescrivant des tons ocres pour les crépissages et l'utilisation de tuiles de teinte terre cuite naturelle pour les toitures.
- 1975 - Organisation d'un concours de dessins dans les écoles, dans le cadre de l'Année Européenne du Patrimoine Architectural, pour sensibiliser les enfants à l'habitat environnant.
- 1976-77 - Organisation d'un premier concours de maisons avec règlement et jurisprudence qui a permis de primer 24 maisons restaurées, ou neuves, au cours d'une remise de prix à l'ancienne église de Moiré, devant l'assemblée des maires des communes des Pierres Dorées.

1981 - A l'occasion du vingtième anniversaire du S.I., organisation du 2ème concours de maisons, qui a permis de primer plus de 80 réalisations dans les catégories : ensembles d'habitations anciennes, maisons anciennes restaurées, maisons neuves, exploitations agricoles, collectivités publiques, commerces et entreprises. La remise des prix (panneaux de pierre et diplômes) a eu lieu le 12 septembre 81 à l'ancienne église restaurée du Bois d'Oingt devant 150 personnes.

17.11.80 et 19/20.2.81 à Paris :

Participation à la Commission Nationale de l'Environnement créée au sein de la Fédération Nationale des Offices de Tourisme et S.I.

28, 29, 30, 31 mai 1981 :

Participation en Aveyron au COLLOQUE de la DECOUVERTE et du TOURISME VERT.

PUBLICATION

Depuis les contacts avec l'Equipement en 1972, et suivant un mouvement d'opinion qui s'est renforcé au fil des années pour préserver un peu partout en France l'originalité du type d'habitat de chaque région et lutter contre la banalisation des constructions, l'idée a mûri de publier une brochure de conseils, à l'usage des candidats à la construction et des différents corps de métiers.

A l'issue de plusieurs réunions de responsables du S.I. des Pierres Dorées, la brochure "CONSTRUIRE EN BEAUJOLAIS" a été rédigée en commun à partir des textes préparés par M. Roger GUYONNET, architecte, et des croquis de M. Henri GRISOT, et tirée le 10 juin 1977 à 10.000 exemplaires.

Elle a été présentée à la Salle des Fêtes de Saint-Laurent d'Oingt devant les maires des communes des Pierres Dorées et les représentants des métiers du bâtiment. Elle a été financée sans aucune publicité, à l'aide des ressources que le S.I. tire en grande partie de sa commission des Fêtes. Depuis cette époque, la brochure (qui est bientôt épuisée) a reçu une large diffusion dans les mairies, chez les artisans, à la Délégation Départementale de l'Equipement et dans plusieurs expositions.

LE ROLE DU S.I. DANS LES PROBLEMES DE CONSTRUCTION. LES PLANS D'OCCUPATION DES SOLS ET LA DECENTRALISATION.

La Commission des Sites du S.I. n'entend pas borner là son rôle. Elle a entrepris depuis l'année dernière de réfléchir avec les responsables de l'Equipement, de l'Agence des Bâtiments de France, du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, sur les conséquences de la loi sur la décentralisation en matière de permis de construire. Elle étudie différentes rédactions des plans d'occupation des sols et notamment de leur article 11 qui prévoit les règles à appliquer pour l'intégration harmonieuse des nouvelles constructions ou des restaurations de maisons anciennes dans l'environnement d'une région qui tire son originalité de l'emploi généralisé et quasi exclusif au cours des siècles de la pierre calcaire ocre extraite sur place dans de nombreuses carrières.

En s'appuyant sur la brochure ci-dessus mentionnée (éventuellement remaniée) la commission des Sites du S.I. entend intensifier son action persuasive auprès du public par des réunions et expositions itinérantes dans la région des Pierres Dorées, ou tout autre moyen de diffusion à sa portée et avec l'appui des médias.

Pour l'ensemble des actions et des projets exposés ci-dessus, le S.I. des Pierres Dorées sollicite son agrément dans le département du Rhône en qualité d'Association exerçant son activité dans le domaine de la protection de la Nature et de l'Environnement et de l'amélioration du cadre de vie.

Le 23 mai 1984

R. FAURE, Présidente du S.I.